Questions orales

Le syndicat des cheminots, qui représente les travailleurs du CP, et sauf erreur, il a été en communication avec le ministre, a appris que le CP se propose de réduire ses effectifs d'environ 4,000 travailleurs, d'ici quelques années, ce qui aura des conséquences très néfastes pour les travailleurs de Moncton, de Montréal, de Winnipeg et de Calgary. Le ministre a en a-t-il discuté avec les cadres supérieurs du CP? Dans l'affirmative, peut-il expliquer comment, malgré sa promesse à propos de la création d'emplois il y aura probablement une très forte réduction du nombre de travailleurs du CP?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre des Transports): Monsieur le Président, les prédictions que nous avons faites sur l'incidence économique du projet de loi concernant le transport du grain de l'Ouest se confirment. Rien que cette année, on investira plus de 1 milliard dans le pays, ce qui aura une très forte influence et créera des emplois dans toute une série de domaines. J'attire l'attention du député sur le fait qu'il y a quelques semaines, on a lancé les appels d'offres pour d'importants contrats concernant le tunnel de Rogers Pass; ce sera un projet de 600 millions, qui aura une incidence économique très forte sur les métiers de la construction et sur les autres. En parlant d'emplois, nous songions à un très grand nombre d'emplois dans toute une série de domaines.

Les changements que l'on se propose d'apporter à l'organisation d'une partie des effectifs des chemins de fer sont surtout causés, si je ne m'abuse, par les nouveaux changements technologiques adoptés pour améliorer la productivité. Certaines méthodes sont dépassées et il est par conséquent possible de réaliser des économies. Ce n'est pas une réduction qui a été voulue. Sauf erreur, les chemins de fer veulent conclure des ententes portant sur une certaine période dans le cadre de leurs négociations avec les syndicats. C'est le but de la négociation collective; elle consiste à discuter d'un problème qui touche les activités d'une entreprise; le patronat et le syndicat essaient de trouver ensemble une solution satisfaisante pour les deux parties. Voilà comment le gouvernement agit; il permet de s'attaquer comme il se doit à ces problèmes par la voie de la négociation collective.

M. Orlikow: Lorsque le ministre faisait ses discours émouvants sur les changements apportés aux Tarif du Nid-de-Corbeau, il n'a pas laissé entendre aux ouvriers de chemins de fer que ces changements entraîneraient une forte diminution du nombre d'employés. Je signale que la construction du tunnel de Rogers Pass ne créera que des emplois très temporaires.

ON DEMANDE AU MINISTRE DE CONVOQUER UNE RÉUNION DES INTÉRESSÉS

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur le Président, le président du Syndicat des machinistes du CP a envoyé un télégramme au ministre pour lui demander d'organiser une réunion entre les responsables du CP, les syndicats des chemins de fer, le ministre et des fonctionnaires de son ministère pour discuter des importantes mises à pied dont on les menace. Le ministre a-t-il déjà répondu? Fait-il des préparatifs en vue de

cette réunion ou est-ce quelque chose qu'il laissera au bon vouloir de ses amis du CP?

• (1440)

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre des Transports): Monsieur le Président, j'ai bien peur que le député cherche à embrouiller l'affaire. J'ai rencontré une fois ou deux les membres des syndicats des chemins de fer pour discuter de cette question. J'avais l'intention de m'entretenir avec eux hier à Winnipeg, mais j'ai dû rentrer ici pour un vote que voulaient tenir les députés néo-démocrates, mais qui n'a jamais eu lieu. Par conséquent, je n'ai pas pu m'acquitter de cette responsabilité.

M. Deans: De quoi parlez-vous? Ce n'est pas vrai.

M. Axworthy: Toutefois, nous les rencontrerons à la première occasion, de même que la direction des chemins de fer pour discuter de cette question.

Le député de Hamilton Mountain semble grogner dans son fauteuil.

M. Deans: Et pour cause!

M. Axworthy: S'il me le permet, je voudrais répondre à la question de son collègue. J'aimerais bien qu'il ait la courtoisie de me laisser répondre.

M. Deans: Pourquoi devrais-je être courtois avec vous? Vous ne dites pas la vérité.

M. Axworthy: Le fait est que nous nous inquiétons de ces questions. Nous nous entretiendrons avec les syndicats et la direction pour nous assurer que les emplois seront maintenus.

M. Deans: Asseyez-vous!

M. Axworthy: J'aurais espéré que les néo-démocrates auraient un point de vue moins rétrograde et qu'ils admettraient qu'à un moment donné une compagnie doit avoir le droit de se demander de quelle façon elle peut améliorer la productivité de ses travailleurs et, par conséquent, fournir un service plus compétitif et moins coûteux à ses clients, de sorte qu'ils puissent mieux soutenir la concurrence dans le monde.

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

ON DEMANDE LE TRANSFÈREMENT DANS UN PÉNITENCIER CANADIEN D'UN PRISONNIER DÉTENU AU KANSAS

L'hon. Bud Cullen (Sarnia-Lambton): Monsieur le Président, ma question s'adresse au solliciteur général. En vertu d'une politique bien intentionnée, j'en suis sûr, mais apparemment peu judicieuse, le gouvernement manitobain a envoyé de jeunes enfants indiens aux États-Unis pour qu'ils y soient adoptés. On a permis que Cameron Kerley soit adopté par un célibataire qui, par la suite, s'est révélé être homosexuel. Après plusieurs tentatives d'évasion et de nombreuses provocations, Cameron Kerley a tué son père adoptif. La chaîne de télévision CTV a fait un reportage sur cette affaire au cours de son émission W-5.